

## Assemblée Générale 2022

Vendredi 17 mars 2023 - 19h.45

Ferme du Manoir  
Rue Maupertuis 1, 1260 Nyon

Procès-verbal : Mélanie Vionnet

### **Bienvenue | Salutations**

Ouverture de la 51 Assemblée générale de l'A.C.V.A. par son vice-président, Monsieur Jacques Binder. Ce dernier au nom du COVA Nyon souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes sur la Côte. Il les remercie de s'être déplacées aux frontières du canton et de consacrer cette soirée notre association cantonale.

Il précise que nous nous trouvons ce soir dans la salle du conseil communal et il remercie la ville de Nyon pour la mise à notre disposition de cet endroit

Il informe l'assemblée qu'en raison de la récente démission du Président, qu'il a le plaisir et la lourde tâche de présider cette assemblée cette année.

Il tient à saluer spécialement :

- Monsieur Etienne Languetin, représentant de Swiss athletics
- Monsieur Pierre-Yves Gilléron, responsable athlétisme de l'ACVG
- Tous les athlètes méritants
- et bien sûr vous tous, représentants des clubs et sociétés membres de l'A.C.V.A.

Cette assemblée statutaire a été régulièrement convoquée et la documentation pour ces assises a été adressée aux clubs et sociétés membres de l'ACVA, ainsi qu'aux invités.

### **Procès-verbal :**

Le procès-verbal sera tenu par Mélanie Vionnet, secrétaire de l'Association.

### **Ouverture de l'assemblée | Ordre du jour**

1. Liste de présence et droit de vote
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mars 2022
4. Lecture et adoption des rapports
  - du Président
  - du chef technique
  - du chef des finances
  - des vérificateurs de comptes
  - du responsable de la formation & de la relève

- des juges-arbitres
- des starters
- 5. Fixation du montant des cotisations
- 6. Adoption du budget 2023
- 7. Elections :
  - du Président
  - des membres du comité
  - des vérificateurs de comptes
- 8. Calendrier des manifestations 2023
- 9. Nomination des membres d'honneur
- 10. Remise des prix aux athlètes méritants
- 11. Intervention du représentant de Swiss Athletics
- 12. Choix du lieu de l'assemblée générale 2023 (2024)
- 13. Informations du comité
- 14. Propositions des membres et divers.

### **1a | Liste de présences**

Personnes excusées : 30 + 1 (Jordane Jaunin) du comité. Voir liste en annexe (1)

Personnes présentes : 25 + 7 (Nadia Messeiller, Jacques Binder, Denis Thonney, Salif Ba, Nicolas Verraires, Philippe Dutoit, Mélanie Vionnet). Voir liste de présence en annexe (1)

### **1b | Droit de vote**

Jacques Binder propose de voter à main levée. Cette solution est acceptée. Il précise toutefois que le vote à bulletin secret peut-être demandé en cours d'assemblée.

46 sociétés, clubs ou organisateurs de manifestation ont été convoqués.

9 se sont excusés, 14 sont présents. Chaque société, club ou organisateur a une voix. La majorité est donc fixée à 7

Je vous propose de voter à main élevée.

Nomination de 2 scrutateurs en les personnes de Michel Roulet et Daniel Hilfiker pour le décompte des voix en cas de besoin.

### **2 | Adoption de l'ordre du jour**

Jacques demande s'il y a des remarques ou propositions de modifications de l'ordre du jour. Personne ne se manifeste, donc l'ordre du jour sera suivi tel que présenté

### **3 | Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 18.03.22 à Payerne**

Ce PV vous a été adressé le 13 mars et a pu être consulté sur le site internet de l'A.C.V.A. Remarques - commentaires.

Aucun commentaire

Votation : Accepté à l'unanimité

## 4 | Lecture et adoption des rapports

- a) Président : Jacques redit à l'assemblée que le président a démissionné pour des raisons professionnelles et qu'il n'y a donc pas de rapport du président et qu'il cède donc la parole à Nadia (responsable technique)
- b) Responsable technique – Nadia Messeiller  
Nadia pour commencer informe l'assemblée qu'elle va fusionner le rapport avec le point 10 et elle demande aux athlètes présents de se lever et de venir devant l'assemblée lorsqu'ils entendront leur nom. Rapport en annexe (2)
- c) Responsable des finances – Denis Thonney  
Rapport et comptes 2022 en annexe (3)
- d) Vérificateurs des comptes – Daniel Hilfiker et Lionel de Montmollin, rapport en annexe (4). Vérification faite le 14 février 2023 par Daniel Hilfiker et Lionel de Montmollin qui recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes.

Jacques propose d'approuver ces 4 rapports en bloc.

L'assemblée et d'accord et approuve les 4 rapports à l'unanimité

- e) Responsable formation, relève et cadres vaudois – Nicolas

Nicolas remercie encore le CA Riviera pour l'organisation du match des 8 cantons. Il informe l'assemblée que pour lui au niveau de la présence des athlètes, c'est plus facile d'avoir tout le monde lorsque la compétition est à l'extérieur que chez nous. Il informe également que lors de la dernière assemblée concernant le match des 8 cantons, il a été décidé de reconduire les 800 mètres. Bien qu'il ait précisé que cette discipline n'était pas bien acceptée par les entraîneurs sur le canton de Vaud. Par contre, cela sera possible dorénavant pour un U14 de concourir en U16.

Concernant les formations Jeunesse et Sport. Il y a un cours de moniteur de base qui sera organisé sur deux week-end à Leysin du 01.11 au 03.11.2023 et du 15.11. au 17.11.2023. Il y a également un cours en commun avec ACVG le dimanche 23 avril 2023. Nicolas demande à Stéphane Diriwächter, s'il y a un cours JS à annoncer. Ce dernier répond qu'au mois de novembre il y aura le 3<sup>ème</sup> cours sur le Sprint, mais que les personnes qui n'ont pas participé aux 2 premiers peuvent quand même s'inscrire. Nicolas mentionne que Swiss athletics encourage les entraîneurs à se former de plus en plus. De surcroît en tant qu'entraîneur A, on peut ensuite faire valider le renouvellement de son papier par des cours Swiss Olympics

Concernant les UBS Kids Cup : les participations aux éliminatoires sont nombreuses mais la participation à la finale est plus faible. Cette année cette dernière se déroulera la semaine après la rentrée scolaire (auparavant premier samedi des vacances). Nicolas informe Pierre-Yves Gilliéron (responsable athlétisme ACVG) que cela serait bien que les sociétés de gymnastique envoient leurs sélectionnés à la finale vaudoise.

Les CSI jeunesse sont en perte de vitesse. La question à se poser est pourquoi les clubs ne participent pas à des CSI jeunesse. Le règlement a changé et on peut le consulter sur le site.

Il informe l'assemblée que les demandes pour le Gymnase Sport-Etude pour la rentrée scolaire 2024 doivent lui être transmises d'ici au 30 octobre 2023 au plus tard. Afin de pouvoir faire partie de ce cursus, il faut être dans les 8 meilleures Suisses de son année. Pour une demande d'allégement d'horaire : Le club doit faire l'attestation lui-même. Cependant il n'y a pas de règle précise sur le canton de Vaud. C'est donc le directeur de l'établissement qui décide au cas par cas.

Nicolas nous informe qu'il a intégré la commission jeunesse de Swiss Athletics et en particulier le projet No 15 qui est de développer les lancers. Pour ce faire, il a contacté tous les cantons romands afin de savoir quelles infrastructures sont encore valables.

Sport Vaud :

Modification de la loi au 01.03.2023. voir slide

Si les fédérations ne jouent pas le jeu, JS pourrait baisser ses subventions

Concernant la demande de devis des besoins pour l'athlétisme sur Vaud. On a transmis un projet de l'ordre de CHF 50 mio selon le modèle de St-Gall, Il faut toujours suivre le projet 1 %.

Aucune question après cette présentation de la salle.

f) Responsable des juges arbitres – Philippe Dutoit  
Voir Rapport en annexe (5)

g) Responsable des starters – Salif Ba  
Voir rapport en annexe (6)

Ces 3 derniers rapports ne sont pas soumis au vote

## **5 | Fixation du montant des cotisations**

Jacques présente ce point et informe qu'à ce jour

Les montants des cotisations sont les suivants :

Fr. 400.- pour les clubs d'athlétisme

Fr. 130.- pour les sociétés FSG

Fr. 50.- pour les clubs de course à pied et les organisations d'évènements

Mais, au vu des résultats des comptes 2022 que vous venez d'adopter et en prévision d'une année 2023 qui s'annonce couteuse et afin de présenter un budget qui demeure le meilleur possible, le comité vous propose d'augmenter le montant des cotisations annuelles de la manière suivante :

Fr. 600.- pour les clubs d'athlétisme

Fr. 200.- pour les sociétés FSG

Fr. 100.- pour les clubs de course à pied et les organisations d'évènements

Ce qui représente une augmentation de 50 % pour tous.

Denis explique la différence de perte dans le budget. Si les cotisations ne sont pas augmentées, la perte budgétée est de CHF 9'500.00 et si l'augmentation est acceptée la perte budgétée est de CHF 5'400.00,

Jacques demande si quelqu'un désire prendre la parole à ce sujet avant le vote

Marc Chablais (FSG St-Cierges) demande à voir les deux budgets afin de se donner une idée. Le budget sans augmentation puis avec augmentation sont distribués et affichés à l'écran.

Denis soulève que dans les deux cas, il va y avoir un déficit en 2023. Il soulève le point que le frais du CNP sont intégralement à la charge de l'ACVA et ne sont répartis entre les clubs selon l'utilisation du lieu par club. De plus, l'ACVA paie la moitié de l'indemnité journalière des juges arbitres et des starters.

Nicolas informe qu'en 2023, l'ACVA a budgétisé un poste pour l'achat de perche afin de pouvoir continuer à offrir le cours de perche une fois par semaine aux jeunes des club vaudois. Il devient, en effet, difficile de trouver des clubs qui prêtent les perches. Donc si on veut continuer à promouvoir cette discipline et à offrir un cours, nous allons devoir commander des nouvelles perches. Ce poste a été budgétisé. Personne dans l'assemblée s'oppose à l'achat de ce matériel.

Cédric Delmonico demande de répéter la modifications des cotisations. Jacques redit les chiffres.

Michel Roulet trouve que cette augmentation n'est pas si importante. Il pense également que ce n'est pas forcément à l'ACVA de payer la moitié des juges arbitres. Il demande au sujet de la participation à Aigle, si les clubs utilisateurs des installations paient quelque chose. Jacques lui répond que non. Michel est favorable à une augmentation des cotisations

Pas d'autre intervention. On passe au vote

Scrutateur : accepte : 14 (unanimité)

Avis contraire : 0

Abstention : 0

Augmentation des cotisations acceptée.

## **6 | Budget 2023**

Distribution des documents Budget B

Votation : 14 accepté

Avis contraire : 0

Abstention : 0

Daniel Hilfiker informe l'assemblée que les cotisations de l'ARA ont augmenté à Chf 500.00  
Annexe (7)

## **7 | Elections**

Jacques informe l'assemblée que 2 démissions ont été annoncées au sein du comité : David Contini, Président élu lors de l'assemblée générale de l'an dernier à Payerne a remis sa démission, principalement pour des raisons de surcharge de travail.

Sa démission est effective au 28 février 2023.

Luca Desgalier se voit dans l'obligation de cesser son activité au sein du comité pour des raisons professionnelles.

Cependant un des membres du comité en la personne de Mélanie Vionnet est intéressée à reprendre le poste de Présidente. Jacques lui laisse la parole

Mot de présentation de Mélanie en annexe (8)

Les 7 autres membres acceptent de prolonger leur activité au sein du comité.

Tous ont déjà eu l'occasion de prendre la parole ce soir pour la présentation d'un rapport, à part Jordane Jaunin qui est excusée et qui s'occupe de mille de gruyère. Les autres membres sont :

Nadia Messeiller  
Jordane Jaunin  
Salif Ba  
Philippe Dutoit  
Nicolas Verraires  
Denis Thonney  
Jacques Binder

Jacques demande si quelqu'un désire prendre la parole à ce sujet. Personne ne prend la parole.

Il propose à l'assemblée de procéder dans un premier temps à l'élection du président et ensuite d'élire le comité en bloc.

Il demande s'il y a une objection à cette façon de procéder. Aucune objection dans l'assemblée

Vote : La nouvelle présidente est élue par applaudissement

Le reste du comité est élu par applaudissement

### **Poste à repourvoir**

Secrétaire : mise du poste au concours.

Caissier : le poste est actuellement tenu par Denis Thonney, ad intérim.

### **Nomination des vérificateurs des comptes**

Daniel Hilfiker, suppléant lors de la dernière vérification devient 1<sup>er</sup> vérificateur.

Il s'agit de nommer un 2<sup>ème</sup> vérificateur ainsi qu'un suppléant.

Cédric Delmonico se propose comme 2<sup>ème</sup> vérificateur. Aucun suppléant trouvé.

## **8 | Calendrier des compétitions 2023**

Grâce à la collaboration des clubs, toutes les manifestations cantonales ont trouvé un organisateur pour cette année.

Certaines organisations ont déjà eu lieu : Championnats vaudois en salle, de cross et de 10 kilomètres.

La Finale mille gruyère à Genève aura lieu le 30 avril, sur le projet jeunesse la date est correcte mais pas dans le calendrier Swiss athletic

Championnats vaudois jeunesse à Payerne. Nicolas demande au club organisateur de nous informer le plus rapidement possible des disciplines et des catégories par jour. Il demande également si l'USY pourrait organiser le disque et le marteau étant donné qu'il n'y a pas de cage à Payerne.

Cédric propose d'éventuellement faire les championnats vaudois de disque et marteau lors du meeting d'ouverture du Stade Lausanne

Nicole nous informe que le Mémorial Luc Killer aura lieu le dimanche 25 juin (même jour que le relais des mini-stars d'Athletissima, mais pas même public)

Lionel de Montmollin demande pourquoi la finale de l'UBS Kids Cup a été déplacée au mois d'août : Nicolas lui répond que c'est à cause de la disponibilité du stade à Lausanne et du matériel UBS Kids Cup

Nicole nous informe que le mémorial Max Dosseger aura lieu le 30 septembre

Une compétition de courses uniquement aura lieu le 17 juillet à la Pontaise (fin d'après-midi- début soirée)

## **9 | Nomination de membres d'honneur**

Le comité vous propose de nommer au titre de membre d'honneur deux personnes ayant œuvré sans relâche pour l'athlétisme vaudois. Il s'agit de :

- Ruedi Gloor  
Présentation faite par Nicolas
- Pierre-André Bettex  
Présentation faite par Nadia  
Les deux nominés remercient l'assemblée et font un discours

## **10 | Remise des prix aux athlètes méritants fait durant le rapport du chef technique**

Voir point rapport chef technique

## **11 | Intervention du représentant de Swiss athletics**

Etienne Languetin prend la parole en tant que représentant du comité central de Swiss Athletics.

Il nous informe que Swiss Athletics essaie de couvrir toutes les AG des cantons.

Il mentionne que finalement en 2022, on a pu refaire de l'athlétisme normalement.

Les succès nationaux au niveau européen et mondial en 2023 ont déjà bien commencé.

Le grand thème chez Swiss Olympique à ce jour est l'éthique dans le sport. Suite aux diverses problèmes rencontrés dans d'autres fédérations, il y a des directives qui sont en train de se mettre en place avec des règles « Faire et ne pas Faire ». Il y a maintenant des personnes de référence chez Swiss athletics concernant ce sujet (voir Slide – annexe 8)

Concernant cette thématique, les statuts des clubs et associations cantonales doivent être mis à jour. Comme Nicolas l'a mentionné dès 2026 cela pourrait entraîner une baisse des subsides versés par Jeunesse et Sport si ces derniers ne sont pas en ordre.

Swiss athletics a un nouveau directeur en la personne Markus Lehmann, ancien directeur des courses de coupe du Monde de ski de Wengen

Swiss athletics a mis en place « Athlétisme 2030 », il y avait eu « Zurich 2014 ». Si on veut continuer sur la vague actuelle on doit avoir une ligne de conduite claire.

Etienne rend attentif l'assemblée de faire bien attention quand on annonce un meeting de l'inscrire dans « World Ranking Compétitions » au max 60 jours avant la tenue de ce dernier afin que les résultats soient homologables pour des minimas internationaux.

## **12 | Choix du lieu de l'assemblée générale 2023**

Cette assemblée devrait avoir lieu entre fin février et début mars 2024.

Marc Chablaix prend la parole et se propose pour l'organisation de la prochaine AG à Saint-Cierge.

## **13 | Informations du comité**

### **Semaine Olympique**

Nadia prend la parole et nous informe que cette année, la Semaine Olympique se déroulera du 15 au 19 octobre et aura lieu sous sa forme traditionnelle. Les participants seront admis à partir de l'âge de 6 ans en lieu et place de 8 ans jusqu'à présent.

L'A.C.V.A. accepte de participer financièrement sous forme d'un petit défraiement des bénévoles.

Cette semaine est liée au cadre vaudois. Cette année, des entraîneurs et des jeunes athlètes sont venus nous aider. Ce que nous voulons réitérer l'année prochaine. Ces derniers reçoivent un petit défraiement.

## **Sport VD**

### **Fondation du Fond du Sport Vaudois**

Jacques nous informe que le Fond du Sport vaudois soutient l'ACVA et les clubs chaque année par un subside important et qu'il tient à cette occasion à remercier cette fondation pour son soutien généreux à notre sport. Comme vous avez certainement appris que le secrétaire général Philippe Rupp a changé d'orientation et il a été remplacé par Monsieur Stéphane Maure.

## **14 | Propositions des membres et divers**

Pierre-Yves Gillieron prend la parole au nom de Gym Vaud. Il nous informe que 5 membres ont quittés le comité de l'ACVG pour prendre des fonctions au sein de l'organisation de la future fête fédérale. Cédric Bovay prend la direction de la fête fédérale et Benjamin Payot reprend le poste de Président de l'ACVG.

Il nous dit que la Fête Cantonale 2022 fut une très belle fête. Cette année aura lieu la Fête cantonale de jeunesse à Forel-Oron. Au sujet des synergies ACVA et ACFG, il pense que l'on a beaucoup de chose à développer (concours, juge, formation). Il nous félicite pour la réélection du comité.

Cédric Delmonico prend la parole pour nous informer qu'au niveau de la ville de Lausanne et du futur Stade à Coubertin des choses bougent et que normalement dès 2025 les premiers coups de pioche devraient être donnés. Un Stade de 4 couloirs est prévu en haut de la ville. Donc le risque est qu'il n'y aura plus qu'un Stade de 8 couloirs sur lequel des compétitions officielles pourront être organisées. Ce qui va faire un stade de moins pour l'athlétisme vaudois.

Il précise encore que du coup, les deux clubs lausannois ne pourront certainement pas organiser autant de compétitions qu'à l'heure actuelle. De plus, il faudra également partager le lieu avec Athletissima, les 20 Kilomètres, ...

Au niveau sportif, il faudra bien gérer la cohabitation. Il faut savoir que le stade restera public. Au niveau des revenus des clubs, ces derniers vont diminuer. Les deux clubs essaient de faire comprendre à la ville ce problème. Cependant à ce jour, la crainte de la ville est la période des travaux. Ils pensent que peut-être que l'ACVA voir Swiss athletics auraient plus de poids que les clubs.

Nicolas demande à Cédric d'écrire à Cédric Bovay pour lui faire part de ces problèmes.

A ce propos Nicolas nous informe qu'il est possible dans de petites structures d'installations sportives, de ne faire homologuer que le 100 mètres, la longueur, la hauteur et un lancer par Swiss Athletics

Il nous informe également que le FUP: depuis 2022 à 4,2 mio à disposition afin de soutenir les clubs. Que tout ce qui n'est pas dépensé et reporté l'année prochaine. Cet institut peut soutenir les clubs. Par exemple pour les Championnats Suisses jeunesse à Lausanne.

Daniel dit que l'on peut remercier tout le comité pour le travail fait en 2022.

Jacques conclut l'assemblée et convie cette dernière à l'apéro.

Nyon, le 17 mars 2023